

CHARLES TESTUT



L'HISTOIRE DU VIEUX
SALOMON

LE

VIEUX SALOMON

OU

UNE FAMILLE D'ESCLAVES AU XIX^e SIECLE

PAR

CHARLES TESTUT.

“Quand la politique humaine attache sa chaîne au
pied d'un esclave, la justice divine en rive l'autre
bout au cou du tyran.”

“BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.”

En vertu du “copyright” obtenu par l'Auteur, toute reproduction et toute traduction sont interdites.

NOUVELLE-ORLEANS:
No. 200, RUE DE CHARTRES.
1872

CHARLES TESTUT

Charles Testut naquit vers 1819 et passa sa toute première jeunesse en France. En 1839 il était à New York où il fonda un journal français, *L'Indicateur*, destiné à mourir un an plus tard. Devenu médecin, il pratiquait à la Pointe-à-Pitre au moment où la ville a été détruit par le tremblement de terre de 1843. Venu à la Nouvelle-Orléans après le désastre, il acheta l'hebdomadaire *La Chronique* en 1849, et publia une série de feuilletons basés sur l'histoire louisianaise dans les *Veillées louisianaises*. Ainsi commença sa carrière littéraire. On a de Testut deux recueils de poésies, *Les Échos* (1849), et les *Fleurs d'Été* (1851), les *Portraits Littéraires de la Nouvelle-Orléans* (1851), et plusieurs romans qui ont paru, le plus souvent, en forme de feuilletons, dont *Saint-Denis* (1849) et *Les Mystères de la Nouvelle-Orléans*, en quatre volumes (1852-1854). Testut, un des fondateurs et secrétaire de l'Internationale de la Nouvelle-Orléans, fonda un journal marxiste, l'*Équité*, en 1871. L'extrait suivant vient de son roman, *Le Vieux Salomon*, œuvre abolitionniste écrite en 1858 et publiée pour la première fois sous forme de feuilleton dans l'*Équité* en 1871. Dans ce texte, Salomon parle de sa jeunesse et des événements qui ont fait de lui un esclave. Le roman doit être reconnu comme le premier roman marxiste de la littérature américaine. Testut mourut pauvre, brisé et oublié vers 1892.

L'HISTOIRE DU VIEUX SALOMON

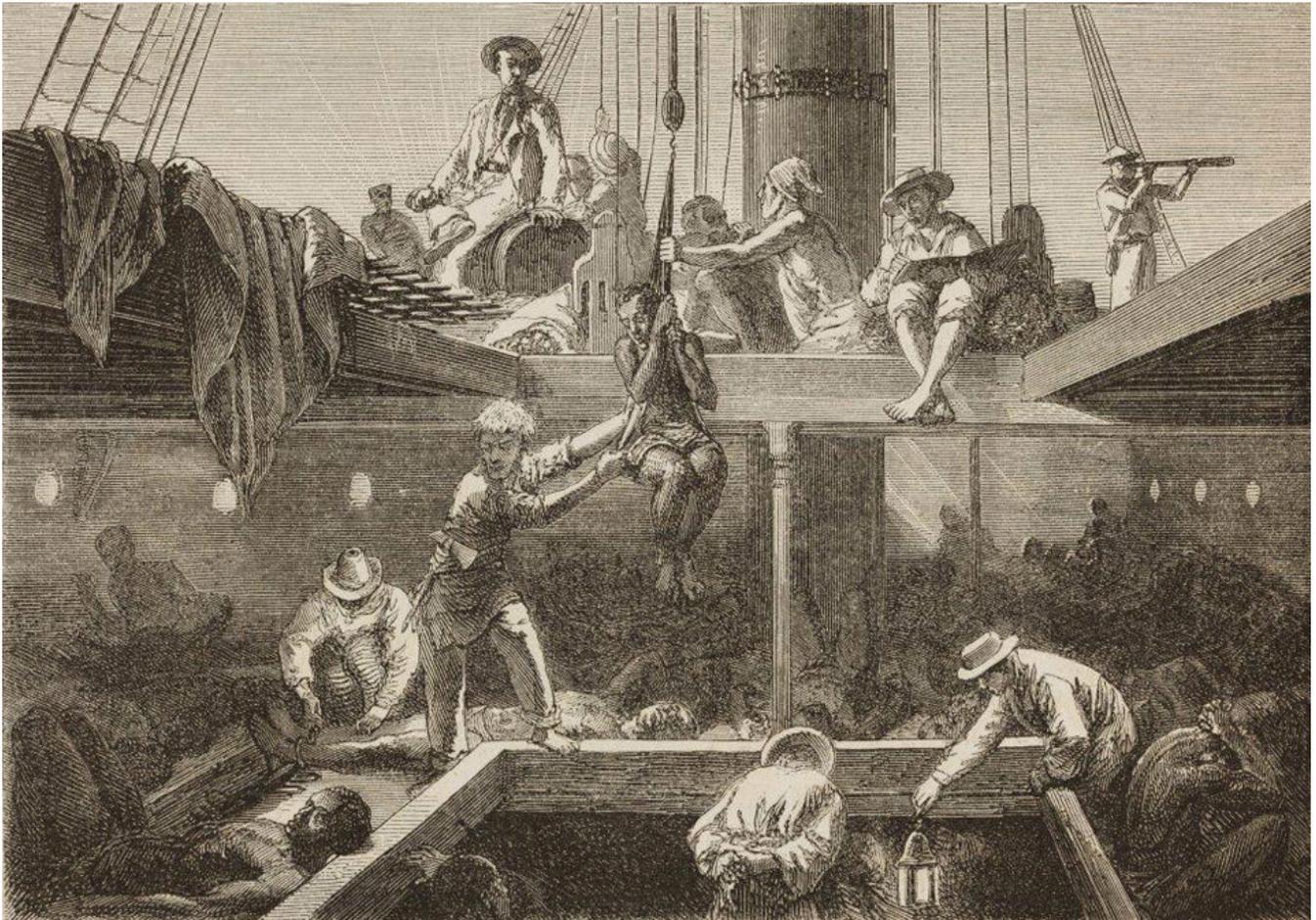
« Mes enfants, j'étais chef d'une sorte de tribu, près de la Guinée, à l'âge de vingt-cinq ans... il y a quatre-vingts ans de cela ! À cette époque, des navires de toutes les nations venaient dans nos parages pour échanger leurs objets d'industrie contre nos sujets. Ordinairement, ces marchés se faisaient au milieu d'une demi-ivresse de notre côté, et du plus grand calme chez les marins ; c'est-à-dire qu'ils nous grisait avec leur *eau de feu*, tandis qu'eux, ces jours-là, avaient soin de rester tout à fait sobres. Nous vendions tout : nos amis, nos parents ; il y avait même des pères qui vendaient leurs enfants, des maris qui vendaient leurs femmes. Les chefs des tribus vendaient leurs sujets... et peut-être... qui sait ?... peut-être notre race porte-t-elle aujourd'hui, la peine de ses crimes... Il y a des époques de châtement pour les peuples, comme des heures de punition pour les individus, car, s'il est une Suprême Justice, tout mal doit réagir le mal, tout bien doit éclore en bien. Comme les autres, j'ai donc vendu mes frères, et, depuis longtemps j'en demande pardon à Dieu ! Comme vous allez le voir, Dieu m'a rudement châtié, et, si vous m'avez vu si patient et si calme, si bienveillant et si résigné dans mes plus grandes souffrances, c'est que je sentais bien que je portais une croix méritée.

« Un jour donc, un brick nommé *Le Vengeur* vint mouiller au large de notre rive, et nous fit le signal convenu entre les

ANTHOLOGIE VIVANTE DE LA LOUISIANE FRANÇAISE

négriers et les chefs de la tribu : c'était un pavillon noir et rouge, hissé entre plusieurs autres de différentes couleurs, afin qu'il fût confondu et n'attirât pas seul l'attention. Je me rendis à un endroit écarté près du rivage, accompagné de deux autres chefs, et nous trouvâmes là le capitaine du navire, le maître d'équipage et deux matelots. On causa, on but, et finalement, chacun de nous autres, chefs, conclut marché, qui pour vingt noirs, qui pour quarante, qui pour cinquante, hommes, femmes et enfants. La nuit venue, nous gagnâmes tous l'espèce de grotte où s'était débattu le marché, et on commença à boire rondement. Les mêmes hommes du navire étaient là, renforcés de quelques autres, et plusieurs chaloupes convenablement montées et armées attendaient au bord du rivage. Quand le capitaine nous vit au point qu'il désirait, il nous invita à venir à son bord, comme c'était convenu, et d'ailleurs d'usage, à chaque vente semblable. Nous étions cent et quelques, les trois chefs compris. Nous embarquâmes dans quatre chaloupes, et on gagna le navire. Selon l'usage encore, il y eut environ un quart d'heure entre l'embarquement de chaque chaloupe à bord du navire : c'était pour donner à l'équipage le temps de garrotter, et de jeter à fond de cale, les noirs de chaque chaloupe, au fur et à mesure qu'ils étaient hissés sur le pont du navire. Ainsi, quand les noirs de la deuxième chaloupe montaient ou étaient hissés, selon leur degré d'ivresse, à bord du bâtiment, toutes mesures de précaution étaient prises à l'égard de ceux de la première chaloupe, et ainsi de suite.

ANTHOLOGIE VIVANTE DE LA LOUISIANE FRANÇAISE



EMMÉNAGEMENT D'ESCLAVES À BORD D'UN NÉGRIER, PAR M. BRIARD¹

« Quand nous fûmes tous à bord du *Vengeur*, le capitaine conduisit, les deux autres chefs et moi, dans la chambre d'arrière, et là, d'un air jovial et tout à fait bonhomme, il nous dit à peu près :

« — Mes chers princes, vous êtes trois beaux nègres, et, puisque je vous tiens, je ne vois pas trop pourquoi je vous lâcherais ! D'ailleurs un habitant, homme très original, mais qui paye bien, nous a commandé de lui amener deux ou trois princes ; je lui ai promis de faire de mon mieux, et vous voyez que je tiens ma parole... Et puis, vous vendez bien vos sujets, je ne vois pas pourquoi vous ne seriez pas vendus aussi ! De

ANTHOLOGIE VIVANTE DE LA LOUISIANE FRANÇAISE

plus, comme je fais mon dernier voyage, je m'inquiète de la Guinée comme de ma dernière pipe !

« Là-dessus, nous nous récriâmes, et appelâmes à notre aide ceux que nous venions de vendre et de livrer. Mais le capitaine fit un signe, et quelques vigoureux matelots se jetèrent sur nous.

« — Donnez-leur à chacun une petite rincée ! mes gars, dit le capitaine avec bonhomie, et n'y allez pas de main morte ! Après ça ils seront gentils comme des agneaux.

« Nous fûmes immédiatement dépouillés jusqu'à la ceinture, et les matelots nous déchirèrent le dos à coups de garcettes. Une heure après, le *Vengeur* levait l'ancre et gagnait la haute mer. Toutefois, on ne nous mit pas aux fers comme les autres.

« Le lendemain matin, il faisait un temps magnifique. Le capitaine arpentait le pont d'un pas tranquille, examinant une douzaine de noirs qui, la veille, n'avaient pu être arrimés dans la cale. Solidement garrottés, ils attendaient qu'on les débarassât de leurs cordes pour les mettre aux fers jusqu'à l'arrivée, toujours selon l'usage. Un noir d'une quarantaine d'années poussait de temps à autre, des gémissements étouffés. Le capitaine appela son maître d'équipage qui comprenait et parlait tous les jargons de la côte d'Afrique. « Vois donc ce qu'a ce gars-là, lui dit le capitaine. — Il a la jambe cassée, répondit le maître d'équipage après avoir parlé au nègre et lui avoir tâté la jambe. — Diable ! fit le capitaine, nous n'ayons pas de chirurgien à bord, et moi qui suis sensible, je n'aime pas voir souffrir. Mets-le dans la baignoire, et n'en parlons plus. »

ANTHOLOGIE VIVANTE DE LA LOUISIANE FRANÇAISE



JETANT SES NÈGRES À LA MER²

«Le maître appela deux matelots à qui il transmit les ordres du capitaine. Alors l'un prit le blessé par les pieds, l'autre par la tête, et, après l'avoir balancé deux fois, ils le lancèrent par-dessus le bord. L'eau s'ouvrit, écuma un peu, se referma... et ce fut tout.

«— En voilà un qui a plus de chance que les autres, dit un des deux matelots.

«Nous étions, les deux chefs et moi, honteusement assis sur quelques piles de cordages, déplorant notre sort, et ayant sous les yeux les résultats de notre scélératesse : la cause et l'effet en présence l'une de l'autre ; notre crime et notre

ANTHOLOGIE VIVANTE DE LA LOUISIANE FRANÇAISE

châtiment ! L'idée de Dieu me vint alors, confuse et vague : je sentis mon cœur se serrer sous le repentir, et mes yeux se mouillèrent des premières larmes qu'ils eussent versées. Mes deux compagnons étaient mornes et abattus.

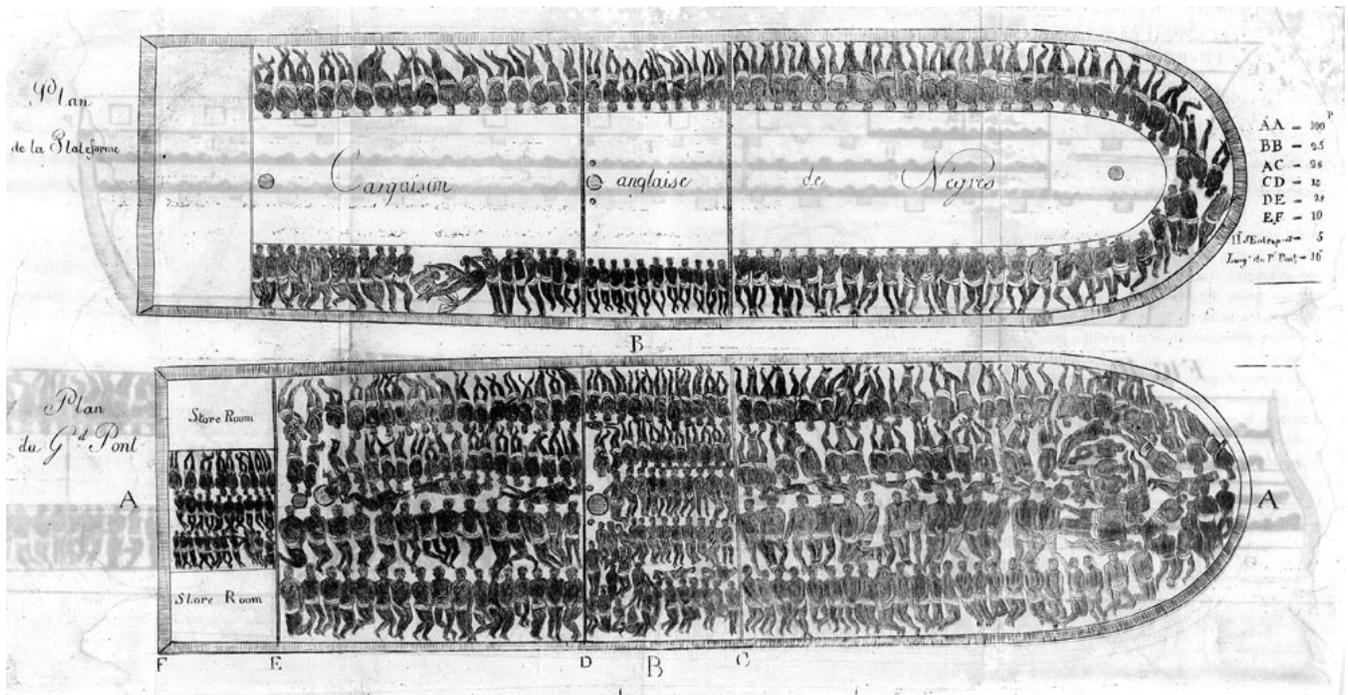
« À dix heures, le second du navire vint faire son premier rapport au capitaine. “Deux négresses ont des maux de reins, dit-il. — À la diète, répondit le capitaine. — Un nègre, une blessure à la tête. — À la diète. — Un grand noir furieux, qui veut tout casser. — Cent coups de garcette, et à la diète. — Une vingtaine, le mal de mer. — Une pinte d'eau salée en guise de tisane, et une baille d'eau sur la tête, en guise de douches. — Un jeune nègre, deux côtes cassées. — À la baignoire ! — C'est tout, capitaine. — Très bien ! allons déjeuner.”

« Voilà, mes enfants, ce dont je fus témoin le premier jour ; mais, quand je pense à la scène du dernier jour, quoiqu'il y ait bien longtemps de cela, tout mon pauvre vieux corps tremble d'horreur et de dégoût... et je ne puis oublier que j'ai été une des causes de ces abominations...

« Notre traversée fut un tissu d'horreurs, et tous ces crimes se faisaient paisiblement, sans colère et sans haine, comme un manœuvre nécessaire à la marche du bâtiment. Huit noirs furent jetés à l'eau, pour cause de blessures trop graves ou de maladies trop longues ; dix moururent de diète et de mauvais traitements, et l'un des deux chefs, mes compagnons, se donna lui-même la mort en se précipitant dans les flots.

« Deux jours avant l'arrivée, le capitaine Lebon ordonna un nettoyage général du navire et des cent noirs qui restaient. On

ANTHOLOGIE VIVANTE DE LA LOUISIANE FRANÇAISE



CARGAISON DE NÈGRES³

traita les noirs absolument comme le navire, et voici comment : on les fit monter sur le pont dix par dix ; quand dix noirs étaient là, on leur ordonnait de se dépouiller entièrement, hommes, femmes et enfants, et quand ils étaient nus, des matelots les inondaient de seau d'eau de mer, et, pendant que tous ces corps trempés se séchaient au soleil, après s'être eux-mêmes rudement frottés, il fallait que chacun lavât ses guenilles et les étendit sur des cordages. En un quart d'heure, c'était fait, tant les rayons du soleil étaient brûlants. Alors, c'était le tour de dix autres, et ainsi de suite. Le navire reçut les mêmes soins, et, deux heures avant la fin du jour, tout était achevé.

« Le capitaine Lebon paraissait assez satisfait de l'état de sa cargaison vivante. Il comptait, disait-il, prendre sa retraite après cette dernière campagne, et vivre en rentier, du fruit de ses travaux.

ANTHOLOGIE VIVANTE DE LA LOUISIANE FRANÇAISE

« — Monsieur Rigaut, disait-il à son second, ce voyage-ci ne sera pas mauvais. Seize et demi pour cent environ, ce n'est pas un fort déchet. Dans certains voyages j'ai perdu jusqu'à soixante pour cent, et je gagnais encore ! Bel état, monsieur Rigaut, bel état ! — Et la corde ? capitaine, répondit le second,

« — Ah ! dame... les préjugés sont si niais ! Je conviens qu'il est désagréable d'être pendu à la grand-vergue d'un navire de guerre, mais... qui ne risque rien n'a rien !

« Enfin, mes enfants, nous arrivâmes en vue de la Guadeloupe, et, quelques heures après, notre navire était mouillé à une portée de fusil du rivage, vers un endroit convenable, choisi à cet effet, pour être à l'abri des regards de la douane. Le navire ne devait pas rester plus de trois jours mouillé, et il fallait que, dans cet espace de temps, le capitaine eût tiré de sa cargaison autant qu'il serait possible ; quant aux noirs non vendus tel jour, à telle heure... »

* * *

« Aussitôt que le *Vengeur* fut mouillé, on nous fit une ample distribution de vivres, accompagnée de l'ordre formel de beaucoup manger ; après le repas, une mesure de tafia fut donnée à chaque homme, à chaque femme et à chaque enfant, la mesure variant suivant l'âge et le sexe ; ensuite de cela, chacun reçut un vêtement complet, qu'il dut endosser immédiatement. Nous étions arrivés le matin, de bonne heure.

ANTHOLOGIE VIVANTE DE LA LOUISIANE FRANÇAISE

À midi, une seconde distribution fut faite, et une seconde dose de tafia fut versée ; de même le soir... si bien que le lendemain, au lever du jour, tout le monde était propre, guilleret et dispos. Le capitaine connaissait son métier !

« Pendant les deux premiers jours, nous fûmes visités par des habitants, qu'on allait chercher en canot, et qu'on ramenait de même au rivage. Chacun d'eux achetait quelques nègres, payait comptant, et s'en allait avec son acquisition. Le Chef, mon compagnon, fut emmené ainsi, le deuxième jour. Quant à moi, mon air morne, triste et chagrin, n'engageait pas beaucoup les acheteurs.

« Le troisième et dernier jour, vers midi, un habitant de la Capesterre m'acheta enfin, mais il dit qu'il ne viendrait me prendre que le soir. Je restai donc à bord, et c'est à ce retard que je dus de voir l'horrible scène que je vais vous raconter.

« On avait fixé le départ du navire à dix heures du soir, lever de la lune à cette époque du mois. À six heures mon nouveau maître vint me chercher, mais, voici ce que j'avais vu à cinq heures : le capitaine s'était fait apporter, sur le pont, un grand pot d'eau douce mêlé d'environ un quart de vin, plus un paquet de poudre blanche qu'il délaya dans le tout. Quand la préparation fut achevée, il fit monter un à un, et une à une, tous ceux et celles qui n'avaient pas été vendus, et là, d'un air toujours tranquille et benin, il disait à chaque arrivant :

« — Bois ça, mon garçon, ou ma fille, ça te fera du bien !

« Chacun buvait, puis redescendait dans la cale...

ANTHOLOGIE VIVANTE DE LA LOUISIANE FRANÇAISE

« Vous allez voir de quoi il s'agissait...

« À six heures comme je vous l'ai dit, mon nouveau maître vint pour me chercher. Quelques jeunes négresses et quelques petits noirs, qu'on n'avait pas fait descendre comme les autres, étaient assis, près du grand mât, sur un long coffre d'outils, et causaient entre eux. Ceux-là aussi avaient pris la potion du capitaine. Mon nouveau maître les vit et remarqua une jeune négresse d'une quinzaine d'années, jolie au possible, à la physionomie éveillée et intelligente ; elle lui plut sans doute, car il l'acheta immédiatement. Quand le capitaine en reçut le prix, je vis un sourire étrange se dessiner sur ses lèvres minces, et plus tard je compris la signification de ce sourire.

« Nous partîmes donc tous les trois en canot, mon maître, Agnès et moi. Agnès était le nom de la pauvre enfant. Quand nous fûmes arrivés à l'habitation de monsieur de Rivière, notre nouveau maître, il nous présenta à sa femme, bonne et digne personne, comme son mari, et faisant avancer Agnès :

« — Tiens, dit-il à sa femme, voilà un cadeau que je te fais. Vois donc comme elle est jolie, comme elle a l'air intelligent. On dit que tous les noirs d'Afrique sont laids ; as-tu jamais vu un visage plus mignon, je dirai même plus distingué ?

« Madame de Rivière fit mille amitiés à la jolie enfant, et lui donna quelques friandises. Après quoi, comme nous étions bien fatigués, on nous arrangea deux couches dans une pièce voisine, pour cette nuit-là seulement, en attendant qu'on nous donnât une case. Nous ne nous couchâmes pas toutefois sans

ANTHOLOGIE VIVANTE DE LA LOUISIANE FRANÇAISE

souper. Madame de Rivière nous fit servir un bon repas, et il était à peu près neuf heures quand nous gagnâmes, Agnès et moi, chacun notre couche.

« Vers onze heures environ je fus réveillé par des plaintes et des gémissements qui partaient de l'endroit où était couchée la jeune négresse. Bientôt ces plaintes et ces gémissements devinrent de véritables cris de douleur. Je donnai aussitôt l'alarme, et monsieur de Rivière accourut dans notre chambre, accompagné d'un domestique. La jeune négresse se tordait dans d'horribles convulsions. Cela fendait le cœur. Madame de Rivière vint ensuite, ainsi que deux servantes, et, peu à peu, la chambre fut pleine de monde.

« — Vite un médecin ! s'écria monsieur Rivière. Jean, montez tout de suite à cheval, et ne revenez pas seul ! Au galop, toujours au galop : vous pouvez être de retour dans une heure !...

« Le domestique partit à la hâte, et l'on s'empressa autour de la pauvre fille qui souffrait de plus en plus, et qui poussait des cris à fendre l'âme. Chacun donnait son avis et proposait un remède, sans savoir de quoi il s'agissait. Mon maître se retournant vers moi, me demanda si je comprenais quelque chose à ce mal subit. — Peut-être monsieur, lui répondis-je ; et je lui racontai la scène de la potion du capitaine. Le doute et l'indignation parurent à la fois sur son visage. — C'est impossible ! s'écria-t-il... Pourquoi ?...

« Au bout de moins de trois quarts d'heure, Jean entra suivi d'un médecin. Quand celui-ci fut mis au fait, il s'approcha d'Agnès, chez qui les douleurs étaient suspendues ou

ANTHOLOGIE VIVANTE DE LA LOUISIANE FRANÇAISE

terminées, et qui était alors presque immobile, le regard vitreux, la bouche contractée, la respiration courte, les membres raides.

«— Il est trop tard! dit le médecin; la pauvre fille est empoisonnée.

«— Je ne voulais pas croire à ces horreurs! dit monsieur Rivière...

«Aussitôt, de l'avis de mon maître et du médecin, auquel le premier raconta la scène que vous savez, plainte fut portée au lieutenant de la gendarmerie, à défaut d'un officier civil qu'il eût fallu aller trouver trop loin. Le lieutenant fit monter à cheval un brigadier, avec quelques hommes, pour arrêter le navire s'il en était temps encore. Comme je l'appris le lendemain matin, *Le Vengeur* était parti entre dix et onze heures... ayant à bord quinze autres malheureux empoisonnés par le capitaine.»

* * *

«J'avais bien entendu parler de cet horrible usage de beaucoup de navires négriers, dit Casimir au bout d'un instant; mais j'avais peine à y croire.

— Il y a longtemps que je sais cela moi, ajouta Suzanne.

— Mais pourquoi empoisonner ces malheureux? demanda Rose.

— Quand il n'y a plus d'espoir de vente, répondit Salomon, comme on veut se débarrasser au plus vite de bouches inutiles

ANTHOLOGIE VIVANTE DE LA LOUISIANE FRANÇAISE

et d'hôtes compromettants, en cas de rencontre de quelque navire de guerre, on commence par administrer le poison à ce qui reste, et dès qu'on a gagné le large, on jette à la mer tous ceux qui succombent, ou qui sont près de succomber. De cette façon, aucun corps ne peut être recueilli vivant et servir de témoin à l'occasion.»

Tous les convives étaient émus.

«Le lendemain, termina Salomon, on ouvrit le corps de la pauvre Agnès, et on y trouva l'arsenic qui l'avait tuée.»

* * *

«Maintenant, mes enfants, je vous terminerai ce que j'avais à vous faire savoir, le plus brièvement possible. Pour ne pas couper la première partie de mon récit, que je viens de vous faire, j'ai omis à dessein ce qui m'était personnel avant qu'on m'eût enlevé de la côte d'Afrique. Je vous ai dit que je savais avoir mérité mon sort, pour la part criminelle que j'avais prise plusieurs fois à cette *traite* infâme qui est la source infâme de l'infâme esclavage. Pendant trente ans j'en ai demandé pardon à Dieu, et comme Dieu est tout miséricorde, il a pardonné à mon repentir. Nous ne reviendrons plus là-dessus, et vous saurez un jour comment j'ai su que j'avais reçu grâce de la Suprême Justice.

«Lors de mon enlèvement des côtes d'Afrique, j'étais uni, depuis trois années seulement, à la fille d'un chef de camp, voisin du nôtre. Elle était plus jeune que moi de quelques années, et les autres femmes s'accordaient à la trouver belle : c'est vous dire, en peu de mots, comment elle était belle ! Aurore

ANTHOLOGIE VIVANTE DE LA LOUISIANE FRANÇAISE

me donna un fils, au commencement de la deuxième année de notre union. Qu'est-il devenu? Je mourrai certainement sans le savoir! Peut-être a-t-il expiré sous le bâton d'un maître... Peut-être traîne-t-il encore une existence misérable, dans quelque coin maudit de ces pays criminels qui donnent, sur leur sol, refuge à l'esclavage... Peut-être heureux est-il retourné jeune, on enfant encore, dans la Patrie qui nous attend tous sur le pied d'une égalité fraternelle!... Et elle! ma pauvre et chère Aurore... quel lot le sort misérable de nos pareils lui a-t-il donné?... J'eusse pu vivre de longues années avec elle; nous eussions au moins souffert ensemble!... La solitude a été ma peine, sans compter les maux physiques. J'ai vendu mes frères, et je ne verrai pas mes enfants dans cette vie! »

FIN

Notes

Frontispice: *The Slave-Yacht Wanderer*, William G. and Mary York, c. 1858.

¹ *L'Illustration: Journal Universel* (Paris), vol. 37 (1861, pt. 1), p. 345.

² Charles Van Tenac, édit., *Histoire Générale de la Marine Comprenant les Voyages Autour du Monde* (Paris, 1847-48, vol. 4, entre p. 228-229).

³ « Résumé du témoignage donné devant un comité de la chambre des communes de la Grande Bretagne et de l'Irlande, touchant la traite des nègres », *Mélanges sur l'Amérique* (Geneva, 1814).